

Image not found or type unknown



Pouvoir exercer deux métiers ?

Par **mankenpiss**, le **11/05/2010 à 16:30**

Bonjour,

Je suis actuellement Agent de Surveillance de la Voie Publique, dans une collectivité, rattaché aux services de Police Municipale mais en tant qu'adjoint technique (et non pas agent de police). Je souhaiterais savoir si je peux exercer un deuxième travail dans la sécurité, savoir que je ne suis pas encore titulaire.

Travailler ou créer une société de sécurité.

Merci d'avance pour vos réponses.